

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Gare de : Metz (57 000)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation multigares temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'emplacements commerciaux dédiés aux activités listées ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

I. DESCRIPTION DES EMPLACEMENTS ET CARACTERISTIQUES GENERALES

La présente procédure de consultation fait l'objet d'un lot défini comme suit :

LOT C : 3 emplacements répartis sur la gare de Metz

Les activités souhaitées seront structurées autour d'une programmation d'intention articulée sur trois grands pôles présentés ci-dessous :

- **Activité de vente à emporter/boulangerie**
- **Activité de coffee shop**
- **Activité complémentaire et cohérente avec l'environnement de la gare**

Les candidats sont invités à sélectionner, pour chacun des emplacements mentionnés ci-après, l'activité qu'ils jugent la plus adaptée, en tenant compte des spécificités de chaque lieu et des exigences du cahier des charges :

Emplacement N°1 : coque C1

- Activité autorisée : à définir par le candidat selon les trois grands pôles présentés ci-dessus
- Situé dans le Hall Départ et actuellement occupée par l'enseigne EXKI d'une superficie totale d'environ 351 m² décomposée comme suit :
 - Une surface commerciale d'environ 284 m²
 - Un local technique d'environ 25 m² (isolé de la coque commerciale)
 - Une terrasse d'environ 42 m²

Emplacement N°2 : coque C2

- Activité autorisée : à définir par le candidat selon les trois grands pôles présentés ci-dessus
- Situé dans le Hall Départ et actuellement occupée par les enseignes Starbucks et Bonne Journée d'une superficie totale d'environ 217 m² décomposée comme suit :
 - Une surface commerciale d'environ 196 m²
 - Une réserve déportée d'environ 21 m²

Emplacement N°3 : coque C3

- Activité autorisée : à définir par le candidat selon les trois grands pôles présentés ci-dessus
- Situé dans le bâtiment voyageur donnant sur le parvis et actuellement occupée par l'enseigne Les Terroirs de Lorraine d'une superficie totale d'environ 1000 m² (important : seuls 300 m² sont accessibles au public car absence de désenfumage) décomposée comme suit :
 - Une surface commerciale et technique au rez-de-chaussée d'environ 720 m² dont 100 m² de terrasse extérieure

- Un espace technique et de stockage au sous-sol d'environ 145 m2
- Un espace pour les vestiaires et un espace technique au premier étage d'environ 135 m2

Durée de l'occupation : 12 ans

Mise à disposition prévisionnelle des emplacements : Juillet 2027 – L'emplacement n°1 actuellement exploité sous l'enseigne EXKI pourra être mis à disposition de façon anticipée dès validation des autorisations administratives.

Les candidats ont l'obligation de remettre une offre portant sur l'intégralité des emplacements visés ci-dessus en tenant compte des trois grands pôles d'activité mentionnés précédemment. Toute offre excluant une partie des emplacements ne sera retenue.

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions. L'ensemble des **emplacements** seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **Le 28/11/2025 délai de rigueur**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **Le 12/01/2026 à 16h00 délai de rigueur**

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **Avril 2026**